

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Shabbat Rééh, 30 Av 5782

Au début de la Parasha que nous lisons cette semaine, Moshé place le peuple et chaque individu face à ses propres responsabilités. Il n'existe aucune fatalité qui viendrait enfermer l'homme dans une voie qui ne lui conviendrait pas.

« Vois, je mets devant toi aujourd'hui la bénédiction et la malédiction. La bénédiction : si vous écoutez les commandements de D-ieu et la malédiction : si vous n'écoutez pas les commandements de D-ieu et que vous vous écartez de la voie que je vous ordonne ». (Dévarim chapitre 11 - versets 26-28)

Dans son commentaire sur ce verset, le Sforno qui vécut au XVI ème siècle vient mettre l'accent sur un mal que nous connaissons toujours à notre époque : la faculté d'effectuer de véritable choix dans nos vies.

Trop nombreux sont les individus qui ne se positionnent pas véritablement et qui restent « entre deux eaux ».

Cette possibilité qui nous est offerte nous fait sortir de la passivité. Nous devons choisir notre voie avec toute la puissance de nos convictions et en pleine conscience.

Cette notion se retrouve dans la Parasha de Nitsavim dans laquelle le verset nous précise : « Tu choisiras la vie ».

D'après cette approche, ce n'est pas "la vie " qui est mise en exergue mais plutôt la faculté de choisir.

Nous pénétrons cette semaine dans le dernier mois de l'année, le mois de Eloul. Ce mois rime avec le début de la récitation des Séli'hoth. C'est une période durant laquelle nous devons prendre un certain recul face à l'année écoulée et aux fautes que nous avons pu commettre. Nous sommes à un mois des fêtes de Rosh HaShana et du jugement divin qui nous attend ce jour-là.

Peut-être nous situons-nous dans la catégorie des Bénonim (intermédiaires) qui se retrouvent à avoir réalisé autant de fautes que de bonnes actions. Dans ce cas, nous pouvons espérer que D-ieu nous jugera avec miséricorde et qu'il fera pencher la balance du bon côté.

Il ne suffit pourtant pas d'espérer cette abondance de pitié de la part de notre créateur. Il attend que nous soyons aux commandes de notre vie et que grâce à nos propres choix, nous puissions effectuer le travail nécessaire afin de faire pencher la balance du bon côté.

Le premier mot de notre Parasha est précis : « vois ». Il est généralement employé pour décrire une situation physique que nos yeux peuvent cerner.

Ici, il s'agit d'une notion de réflexion liée à notre vie spirituelle et non pas d'un élément que nous pouvons voir.

En réalité, cette notion doit être si évidente qu'elle doit être perçue comme étant un élément matériel : « Vois et choisis entre la bénédiction et la malédiction ».

